

Fiche de présentation d'Aubervilliers

		Aubervilliers	Plaine Commune*	Seine-Saint- Denis	Ile-de-France	France métropolitaine
Population légale (RRP 2007) utilisée pour	2010	74 221	348 966	1 513 963	11 740 138	63 202 100
Année Recensement	Année	2007	2007	2007	2007	2007
Population totale sans doubles comptes		73 699	346 209	1 502 342	11 598 844	61 795 007
Densité (habitants à l'hectare)		128,0	80,1	63,6	9,7	1,1
Population totale sans doubles comptes	1999	63 132	307 528	1 382 861	10 952 011	58 518 395
Evolution population entre 1999 et 2007		16,7%	12,6%	8,6%	5,9%	5,6%
Structure par âges						
0-14 ans		21,7%	23,4%	22,0%	19,5%	18,3%
15-29 ans		22,8%	23,3%	21,9%	21,2%	18,9%
30-44 ans		23,8%	22,7%	22,5%	22,8%	20,7%
45-59 ans		18,2%	17,7%	19,1%	19,6%	20,3%
60-74 ans		9,3%	8,7%	9,5%	10,7%	13,2%
75 ans ou plus		4,3%	4,1%	5,0%	6,2%	8,5%
Familles avec enfants de moins de 25 ans		11 649	56 182	243 721	1 767 094	8 880 750
% Fam avec enfants de moins de 25 ans / Ménages		41%	44%	43%	36%	34%
% familles 1 enfant / Fam avec enf moins 25 ans		43,6%	39,8%	41,2%	42,2%	42,8%
% familles avec 4 enfants ou plus / Fam avec enf moins 25 ans		8,5%	10,9%	8,4%	5,7%	4,5%
% familles monoparentales / Fam avec enf moins 25 ans		29,1%	29,0%	26,5%	23,1%	20,8%
Population de nationalité étrangère						
Effectif " d'étrangers "		25 097	100 886	317 026	1 441 486	3 571 259
Taux de population de nationalité étrangère		34,1%	29,1%	21,1%	12,4%	5,8%
Mobilités résidentielles (habitait ou pas la ville de résidence 5 ans avant) pour la population de 5 ans et plus						
Taux d'Albertivillariens depuis + de 5 ans		76,8%	77,7%	77,3%	75,8%	75,8%
Taux de population arrivée de l'étranger depuis - de 5 ans		4,5%	4,0%	2,8%	2,6%	1,5%
Niveau de diplôme de la population de 15 ans et plus non scolarisée						
Taux aucun diplôme ou CEP ou BEPC ou brevet		55%	52%	45%	32%	38%
Taux BAC plus 2 ou plus		14%	15%	20%	34%	23%
Activités économiques						
Nombre d'emplois au lieu de travail		29 697	139 359	532 485	5 572 240	25 459 773
Nombre d'emplois	1999	25 734	120 489	467 702	5 042 724	22 800 731
Cadres Prof. intel. sup. au lieu de travail		17,2%	23,3%	21,2%	27,0%	15,8%
Prof. Intermédiaires au lieu de travail		25,4%	26,0%	27,0%	26,6%	24,8%
Employés au lieu de travail		29,1%	26,3%	27,8%	27,2%	28,5%
Ouvriers au lieu de travail		23,1%	20,4%	19,9%	14,5%	22,9%
Population active (actifs ayant un emploi + chômeurs)						
Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans		34 963	162 817	731 930	5 909 151	28 772 020
Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans	1999	30 801	145 531	671 607	5 461 309	26 429 160
Taux d'activité / la population de 15 à 64 ans		69,3%	69,9%	72,3%	74,9%	71,6%
Artisans, commerçants, chefs entreprise parmi les actifs		5,0%	4,3%	4,4%	4,3%	5,5%
Cadres Prof. intel. sup. parmi les actifs		7,1%	7,0%	11,7%	25,4%	14,6%
Prof. Intermédiaires parmi les actifs		17,2%	18,3%	23,1%	25,9%	23,9%
Employés parmi les actifs		38,0%	38,1%	34,6%	27,9%	29,1%
Ouvriers parmi les actifs		29,3%	29,1%	24,0%	15,3%	24,1%
Navettes domicile/travail (Taux d'actifs travaillant ...)						
dans la ville où ils habitent		25,9%	21,9%	19,7%	29,2%	35,3%
dans la ville où ils habitent	1999	27,5%	23,1%	20,6%	30,5%	39,1%

		Aubervilliers	Plaine Commune*	Seine-Saint- Denis	Ile-de-France	France métropolitaine
Chômage						
Effectif de chômeurs recensés de 15 à 64 ans		7 285	33 034	119 041	636 630	3 165 531
Taux de chômage		20,8%	20,3%	16,3%	10,8%	11,0%
Taux de chômage des femmes		24,0%	21,9%	16,8%	11,2%	12,3%
Taux de chômage des 15 à 24 ans		27,7%	28,7%	25,7%	18,9%	21,6%
Foyers fiscaux						
Taux de foyers non imposés sur les revenus en 2009		62,9%	59,3%	49,3%	36,9%	46,6%
1er décile (Revenu par unité de consommation par an) ¹	2008	2 502 €	2 878 €	4 072 €	6 570 €	6 786 €
Revenu médian par unité de consommation par an	2008	10 799 €	11 414 €	14 889 €	21 234 €	18 129 €
9ème décile (Revenu par unité de consommation par an)	2008	25 491 €	26 304 €	32 519 €	47 648 €	36 838 €
Rapport inter-décile (9ème décile/1er décile)	2008	10,2	9,1	8,0	7,3	5,4
% d'allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales versées par la CAF	2008	24,9%	22,3%	19,6%	12,9%	
% d'allocataires percevant le RMI (CAF)	2008	21,9%	19,2%	16,9%	10,5%	9,3%
% familles monoparentales / Familles allocataires (CAF)	2008	33,4%	33,6%	31,1%	25,8%	24,7%
% API / familles monoparentales (CAF)	2008	14,3%	13,7%	12,1%	8,9%	11,0%
% Population bénéficiaire de la CMU complémentaire	2008	16,6%		10,7%	5,9%	5,8%
Logements						
Nombre de logements		29 962	135 325	607 374	5 339 543	31 448 707
<i>Nombre de logements</i>	1999	28 692	130 375	580 479	5 082 655	28 702 012
Résidences principales (Ménages)		28 075	127 430	572 905	4 863 645	26 352 815
Taux de résidences principales		93,7%	94,2%	94,3%	91,1%	83,8%
<i>Résidences principales (Ménages)</i>	1999	28 692	130 375	580 479	5 082 655	28 702 012
Logements vacants		1 713	6 937	30 242	325 215	2 013 891
Taux de logements vacants		5,7%	5,1%	5,0%	6,1%	6,4%
Ancienneté des Résidences principales						
Résidences principales construites avant 1949		8 506	31 550	128 405	1 480 162	7 901 054
Taux de Résidences principales construites avant 1949		30,3%	24,8%	22,4%	30,4%	30,0%
Statut d'occupation						
Propriétaires		7 053	34 545	234 534	2 304 708	15 130 570
Taux de propriétaires		25,1%	27,1%	40,9%	47,4%	57,4%
Locataires en parc privé		9 119	34 197	134 355	1 321 414	6 591 075
Taux de locataires en parc privé		32,5%	26,8%	23,5%	27,2%	25,0%
Locataires en HLM		10 862	55 451	189 275	1 072 183	3 894 644
Taux de locataires en HLM		38,7%	43,5%	33,0%	22,0%	14,8%
<i>Propriétaires</i>	1999	5 766	30 830	207 397	1 996 667	13 034 632
<i>Taux de propriétaires</i>	1999	23,0%	26,8%	39,6%	44,3%	45,4%
<i>Locataires en parc privé</i>	1999	7 842	26 446	110 999	1 249 435	5 880 950
Taille des logements (Résidences principales)						
Résidences principales de 1 ou 2 pièces		11 630	44 526	170 880	1 538 015	4 805 477
Taux de résidences principales de 1 ou 2 pièces		41,4%	34,9%	29,8%	31,6%	18,2%
Résidences principales de 5 pièces et plus		1 914	13 120	88 849	1 052 506	9 343 085
Taux de résidences principales de 5 pièces et plus		6,8%	10,3%	15,5%	21,6%	35,5%
Taille des ménages						
1 personne		32%	31%	31%	36%	33%
Ménages ayant au moins une voiture		13 548	68 782	369 514	3 316 384	21 245 342
Taux de ménages sans voiture		51,7%	46,0%	35,5%	31,8%	19,4%
Nombre moyen de						
personnes par ménage		2,53	2,65	2,57	2,33	2,29
personnes par ménage	1999	2,44	2,62	2,59	2,38	2,40

* Plaine Commune = Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

Source : INSEE (recensement de la population), DGI, CAF & CNAM

Le " **ménage fiscal** " est un ménage ordinaire constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence une année donnée tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation. De ce fait, en sont exclus :

les ménages de contribuables concernés par un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année de référence,

les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) les contribuables vivant en collectivité.

Avertissement : du fait des particularités précédentes, le " ménage fiscal " ne coïncide pas avec la notion habituelle du ménage, comme dans le cadre du recensement de la population. Des écarts d'effectifs entre les deux sources peuvent donc être constatés.

Le **nombre d'unité de consommation** (uc) dans un ménage est évalué ainsi : 1 uc pour le premier adulte, 0,5 pour chaque autre personne de 14 ans ou plus, et 0,3 uc par enfant de moins de 14 ans. Le revenu fiscal exprimé par uc permet des comparaisons qui tiennent compte de la composition diverse des ménages et, donc, des économies d'échelle liées à la vie commune.

La **médiane du revenu fiscal** partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus sein d'une zone.

10 % de la population vit dans un ménage qui déclare moins de la valeur du 1er décile et, a contrario, 10 % appartient à un ménage déclarant plus de la valeur 9e décile.

Le **revenu fiscal** est la somme des revenus déclarés au titre de l'IRPP avant tout abattement. Il est ventilé en quatre grandes catégories : revenus salariaux ; pensions, retraites et rentes ; bénéfices des professions non salariées ; autres cas (essentiellement revenus du patrimoine). Par définition, il exclut les revenus non imposables : revenus financiers exonérés (livret A, Codevi, Plan d'épargne logement...), prestations sociales défiscalisées (RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement). Ce revenu fiscal avant redistribution par l'impôt, ne peut être assimilé à la notion de revenu disponible brut.

Le **rapport inter-décile** établit le rapport entre les "hauts revenus" (9ème décile) et les "bas revenus" (1er décile)

Pour les données de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

Pour des raisons de confidentialité des données individuelles, les variables ne peuvent être diffusées que sur des zones d'au moins 100 allocataires. Les décomptes portant sur des catégories d'allocataires conduisant à des effectifs de moins de 5 allocataires sont également non diffusables.

Pour les données sur les revenus, le champ est celui de la population de référence, il ne comprend pas les étudiants, les personnes de 65 ans et plus et les régimes spéciaux car la reconstitution de leur revenu disponible à partir des fichiers CAF est impossible ou entachée d'une incertitude importante.

La **CMUC** est soumise à condition de résidence et à condition de ressources.

Les personnes ne pouvant justifier d'un domicile stable (sans domicile fixe, gens du voyage...) doivent faire l'objet d'une domiciliation administrative auprès d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou d'une association agréée. Les personnes de nationalité étrangère hors de l'espace économique européen (EEE : Union européenne plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) doivent justifier de la régularité de leur séjour en France.

La CMUC est accordée sans conditions de ressources aux titulaires du Revenu Minimum d'Insertion. Ils doivent toutefois en faire la demande.

Pour les personnes âgées, le minimum vieillesse se substitue à la CMUC.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'INSEE aux adresses suivantes :

<http://www.recensement.insee.fr/home.action>

<http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp>